

# Une économie en croissance, une pauvreté et des inégalités en baisse, mais toujours peu d'emplois

Insee Analyses La Réunion • n° 60 • Octobre 2021



## Agenda 2030



L'emploi à La Réunion reste faible : moins de la moitié des personnes en âge de travailler occupent un emploi. Néanmoins, l'accès au marché du travail s'améliore entre 2007 et 2018, grâce notamment au déploiement des contrats aidés. Les plus âgé-es se maintiennent plus longtemps en emploi que par le passé, mais les jeunes ont toujours autant de difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Ainsi, la moitié des 18-25 ans ne sont ni en emploi, ni en études, comme il y a dix ans.

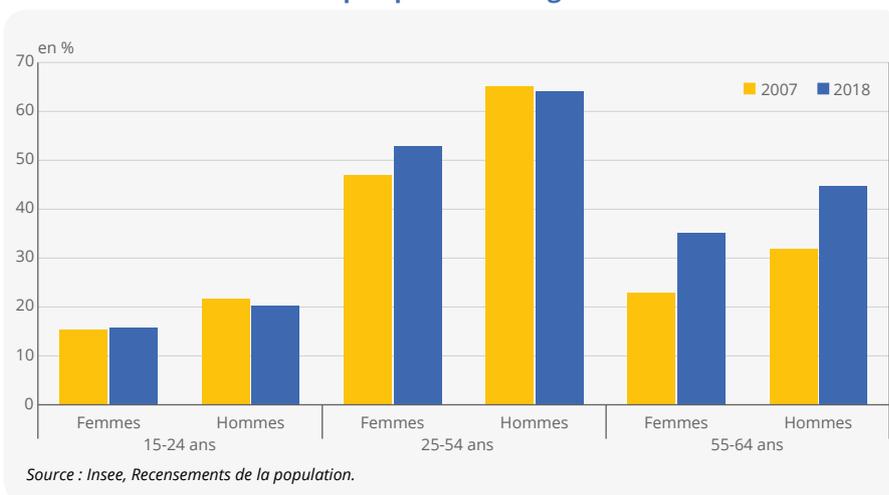
Les richesses produites sur le territoire augmentent également, ce qui permet de réduire la pauvreté entre 2007 et 2018. Mais elle touche une part encore élevée de la population réunionnaise (39 %), particulièrement dans l'Est (47 %). Sur la période, les inégalités de revenus se réduisent, en lien avec la hausse des revenus des ménages les plus pauvres. Néanmoins, les fins de mois restent difficiles pour la moitié d'entre eux.

Les inégalités entre les femmes et les hommes se réduisent également, mais restent importantes, notamment au niveau professionnel.

Ces améliorations sociales et économiques pourraient néanmoins être remises en question par la crise sanitaire.

En dépit de la crise économique de 2008, l'accès au marché du travail s'améliore légèrement à La Réunion entre 2007 et 2018. En 2018, 46 % des Réunionnais-es en âge de travailler sont en emploi, contre 43 % en 2007. Néanmoins, cette part reste très inférieure à la cible fixée dans la stratégie Europe 2020 pour les 20-64 ans (75 %). Dans quasiment tous les secteurs, les créations d'emploi sont dynamiques et augmentent à un rythme comparable ou supérieur à celui de la croissance démographique. Les secteurs marchands, les services en premier lieu, mais aussi la construction, l'industrie et l'agriculture, retrouvent une dynamique positive après les deux années de récession qui ont suivi la crise de 2008. En particulier, l'emploi dans les activités

### ► 1. Évolution du taux d'emploi par sexe et âge à La Réunion



#### En partenariat avec :

liées au tourisme augmente fortement : 500 emplois sont créés chaque année entre 2011 et 2018 (+ 5,3 % par an).

## Les contrats aidés, un rôle important dans la dynamique de l'emploi

Dans les secteurs non marchands, que ce soit l'administration publique, l'enseignement, la santé ou le social, le déploiement des contrats aidés soutient les créations d'emplois pour atténuer les effets de la crise. Le secteur public en est le principal bénéficiaire : + 2 900 emplois en moyenne par an entre 2011 et 2015 (+ 3,8 % par an). L'économie sociale et solidaire en profite également, avec 700 emplois créés en moyenne chaque année entre 2005 et 2015 (+ 4,5 % par an), essentiellement dans des associations. Cependant, avec la réduction de moitié des contrats aidés entre la mi-2016 et la mi-2018, cette dynamique se rompt : sur cette période, 3 900 emplois publics disparaissent. Juste après l'épisode des Gilets jaunes, fin 2018, qui constitue un coup de frein supplémentaire, l'emploi retrouve une bonne dynamique. La Réunion est ainsi la région française ayant créé le plus d'emplois en 2019 et l'une des rares où l'emploi se maintient en 2020. Cela ne suffit cependant pas pour que le **taux d'emploi** augmente : il se situe au même niveau en 2020 qu'en 2018.

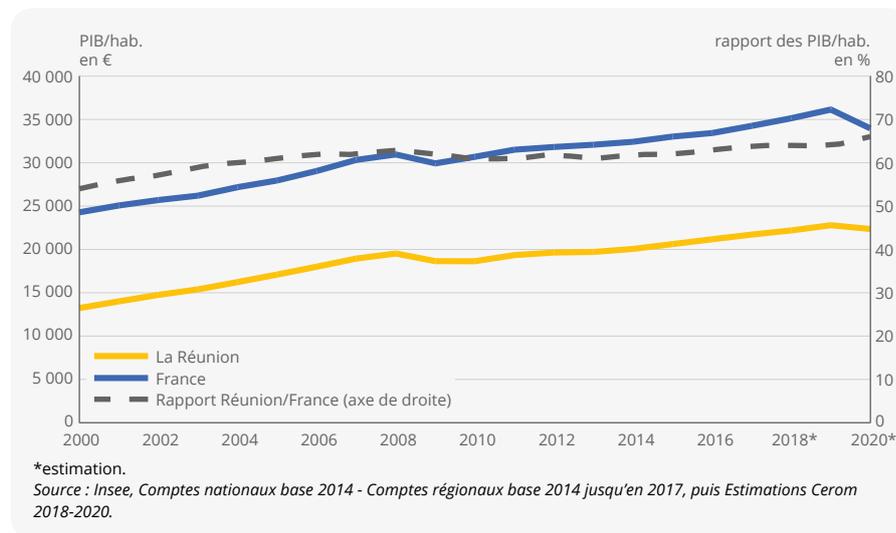
Les jeunes peinent toujours autant à accéder à l'emploi ► **figure 1**. Le taux d'emploi des 15-24 ans reste faible, l'allongement de leurs études n'expliquant pas cette stagnation. En effet, entre 18 et 25 ans, quatre jeunes sur dix ne sont ni en emploi ni en études, tout comme il y a dix ans. En revanche, les plus âgés sont davantage en emploi que par le passé, avec des départs plus tardifs à la retraite.

Le temps partiel augmente légèrement entre 2007 et 2017 : il concerne dorénavant un cinquième des salariés. Parmi eux, la moitié souhaitent travailler davantage, et subissent donc une situation de sous-emploi. Les emplois à durée limitée (contrat à durée déterminée et intérim) ne sont en revanche pas plus fréquents que par le passé : ils constituent toujours un cinquième des emplois.

## La croissance économique repart à la hausse après la crise de 2008

La hausse du taux d'emploi va de pair avec celle du produit intérieur brut (PIB) par habitant, qui progresse à un rythme plus rapide qu'au niveau national. En 2020, l'économie de La Réunion produit 22 300 euros par habitant, soit 34 % de moins qu'en France, contre 46 % de moins au début des années 2000 ► **figure 2**. Touchée par une récession historique en 2009 et 2010, du fait notamment de la

## ► 2. Évolution du PIB par habitant de La Réunion et de la France



crise économique mondiale, l'économie réunionnaise reste en panne jusqu'en 2013, avec une faible hausse du PIB et des revenus. Ménages, entreprises, banques et administrations voient leurs revenus baisser. La reprise s'amorce en 2014, mais la croissance n'est plus aussi forte qu'avant, du fait notamment d'une productivité qui stagne.

Le PIB par habitant réunionnais reste en dessous du seuil de 75 % du PIB par habitant de l'Union européenne qui permet de bénéficier de fonds de convergence visant à combler le retard de développement.

## La pauvreté recule fortement entre 2007 et 2018

Grâce notamment à la hausse de l'activité économique et de l'emploi, la pauvreté recule fortement à La Réunion. En 2018, 39 % des Réunionnais vivent sous le **seuil métropolitain de pauvreté**, contre 46 % en 2007. Ce recul de la pauvreté, malgré la forte récession économique de 2009 et 2010, provient du redémarrage de l'emploi dès 2010, grâce notamment au déploiement des contrats aidés. Y ont aussi contribué le dynamisme des prestations sociales (revalorisation du RSA, mise en place de la prime d'activité, etc.) ainsi que la multiplication des pensions de retraite liée au vieillissement de la population et à des durées de cotisations plus longues, permettant d'atténuer les effets de la récession économique.

Cependant, en 2018, La Réunion reste, après Mayotte et la Guyane, le département français où la pauvreté est la plus prégnante. Le **taux de pauvreté** est encore très éloigné de la cible de 20 % en deçà de laquelle il faudrait passer en 2030, en cohérence avec l'objectif inscrit au niveau international dans l'**Agenda 2030** de réduire de moitié le taux de pauvreté.

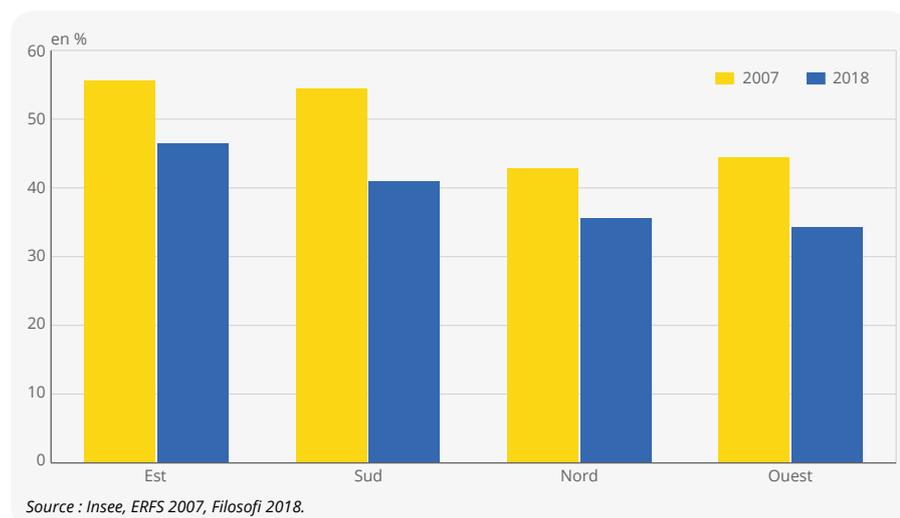
C'est au sud de l'île que la pauvreté baisse le plus (- 14 points, ► **figure 3**), grâce à une amélioration de l'accès à l'emploi : la part de personnes en emploi y augmente de 4,6 points entre 2007 et 2018, contre 2,9 points à La Réunion. L'Est reste la microrégion la plus touchée par la pauvreté (47 %), loin derrière le Nord (36 %) et l'Ouest (34 %), où les taux d'emploi sont les plus élevés. Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les petites communes rurales de Sainte-Rose, Cilaos et Salazie, où l'emploi est rare, la pauvreté touche même plus d'une personne sur deux : c'est deux fois plus qu'aux Avirons ou qu'à La Possession.

La pauvreté recule à tous les âges, mais elle continue à être particulièrement fréquente chez les enfants : 48 % d'entre eux vivent dans un ménage pauvre, contre 55 % en 2007. La plupart d'entre eux vivent dans des familles au sein desquelles aucun adulte ne travaille, une situation qui multiplie par quatre le risque de pauvreté : c'est le cas de 38 % des enfants réunionnais en 2017, comme en 2012.

## Les inégalités de revenus se réduisent

La hausse globale des revenus ces dernières années n'a pas profité aux plus aisés : les inégalités de revenus diminuent mais restent très fortes. En 2018, les 10 % les plus pauvres disposent au mieux de 690 euros par mois et par **unité de consommation** (UC). C'est 4,4 fois moins que le revenu minimal des 10 % les plus riches, contre 5,6 fois moins en 2007. L'**intensité de la pauvreté** diminue légèrement aussi : les personnes pauvres le sont un peu moins qu'auparavant. En 2018, la moitié d'entre elles disposent au mieux de 830 euros par mois et par UC, soit 24 % de moins que le seuil de pauvreté, contre 28 % en 2007.

### ► 3. Évolution du taux de pauvreté par microrégion à La Réunion



Malgré l'amélioration des **niveaux de vie**, les difficultés financières persistent. En 2013, 14 % de la population réunionnaise se trouve en précarité énergétique : elle ne dispose pas de suffisamment d'énergie (électricité, essence, gaz, etc.) pour se loger et se déplacer. Au-delà de cette précarité énergétique, près de la moitié des ménages pauvres estiment avoir des difficultés à boucler les fins de mois en 2017, un ressenti qui s'est aggravé depuis 2011. En effet, 37 % de leurs dépenses sont dites pré-engagées, c'est-à-dire engagées par un contrat ou un abonnement (loyer, électricité, eau, assurances et services financiers, télécommunications, cantine), soit 2 points de plus qu'en 2006. Cette hausse de leurs dépenses pré-engagées s'explique notamment par le développement de la téléphonie mobile et d'Internet. En effet, la fracture numérique se réduit à La Réunion : en 2017, 78 % des Réunionnais âgés de 15 ans ou plus déclarent avoir accès à internet à leur domicile contre 54 % des Dominiens en 2009. Cependant, les plus âgés restent éloignés du numérique, de façon plus prononcée et plus précoce à La Réunion qu'ailleurs, en lien notamment avec les moindres niveaux de diplôme et d'accès à l'emploi.

La capacité à épargner ou à acheter un logement augmentant avec le revenu, les inégalités de patrimoine sont encore plus importantes que les inégalités de revenus. En 2015, les 10 % les plus riches détiennent la moitié du patrimoine immobilier, financier et professionnel de l'île, alors que les 40 % des Réunionnais les plus modestes n'en détiennent que 2 %. L'endettement recule cependant avec la crise de 2008 : 38 % des ménages réunionnais étaient endettés en 2015, contre 46 % en 2010. Avec la dégradation de leur situation financière suite à la crise économique de 2009, les ménages se sont en effet moins tournés vers le crédit à la consommation, qui ne s'est relancé qu'à

compter de 2015. Le surendettement reste néanmoins stable entre 2010 et 2019 : deux habitants sur 1 000 déposent chaque année un dossier à la commission de surendettement.

#### Des écarts entre femmes et hommes qui persistent mais se réduisent

Les écarts diminuent entre les femmes et les hommes, même si le chemin reste long pour parvenir à l'égalité. À La Réunion, les femmes restent très en

retrait du marché du travail : en 2018, seules 42 % des femmes âgées de 15 à 64 ans ont un emploi, contre 51 % des hommes. Néanmoins, l'écart se réduit : le taux d'emploi des femmes augmente de 5,4 points entre 2007 et 2018, alors qu'il est stable pour les hommes. Mais depuis, l'accès à l'emploi des Réunionnaises ne progresse plus ; elles restent beaucoup moins insérées professionnellement que les femmes vivant en métropole, qui sont 62 % à occuper un emploi.

Par ailleurs, lorsqu'elles sont en emploi, les Réunionnaises travaillent deux fois plus souvent à temps partiel que les hommes : 27 % contre 13 % en 2018. Néanmoins, entre 2007 et 2018, la part des emplois à temps partiel augmente moins vite pour les femmes (+ 0,9 point) que pour les hommes (+ 2,5 points).

En plus d'un temps de travail réduit, les femmes perçoivent un salaire inférieur à celui des hommes. Ainsi, elles touchent en moyenne 12,50 euros de l'heure, contre 13,40 euros pour les hommes, soit un écart de 7 %. Cet écart est stable depuis plusieurs années, et est inférieur de moitié à celui de l'Hexagone. Ce moindre écart sur l'île est lié en partie à une plus forte part d'emplois publics, aux rémunérations moins inégalitaires. La moindre rémunération des femmes s'explique aussi en partie par les métiers qu'elles exercent, différents et moins rémunérés que ceux des hommes. Pour autant, dans certaines catégories

#### ► Des améliorations sociales et économiques remises en question par la crise sanitaire

Fin 2020, l'emploi est revenu à son niveau d'avant la crise sanitaire, grâce aux dispositifs de soutien tels que le chômage partiel, les fonds de solidarité ou les prêts aux entreprises, ainsi qu'au plan de relance déployé en septembre 2020. Néanmoins, la population réunionnaise est davantage vulnérable aux pertes de revenus, en raison de la prégnance de la pauvreté et du chômage. Ainsi, un tiers des Réunionnais-es, travailleurs et travailleuses pauvres ou aux revenus modestes, cumulent un risque élevé de baisse de revenus et une situation financière fragile avant même le début de la crise. Un cinquième de la population a d'ailleurs perçu une dégradation de sa situation financière pendant le confinement en 2020.

Au-delà de leur vulnérabilité financière, certains salariés ou indépendants aux revenus faibles sont particulièrement exposés au risque sanitaire, en particulier des métiers très féminisés. Ainsi, le commerce et les services de proximité rassemblent les salariés les moins rémunérés, dont les tâches ne peuvent être réalisées en télétravail, et dont la majorité travaillent avec du public. Ces « premières et premiers de corvée » sont par exemple des salariés des services à la personne, des femmes à 90 %, qui interviennent pour du ménage chez des particuliers, pour de la garde d'enfants ou du soin aux personnes dépendantes. Ces professions dans lesquelles les femmes sont surreprésentées ont été particulièrement mobilisées en 2020 pendant le premier confinement : 23 % des travailleuses françaises ont déclaré que leur temps de travail a augmenté durant cette période, contre 15 % des travailleurs.

Par ailleurs, la crise sanitaire a mis à nouveau en avant les inégalités dans la répartition des tâches domestiques entre femmes et hommes : 19 % des Françaises déclaraient avoir consacré au moins 4 heures par jour aux tâches domestiques pendant le premier confinement de 2020, soit deux fois plus que les hommes.

En parallèle, en 2020, dans un contexte de pandémie et de confinement, mais aussi de libération de la parole, les violences augmentent. Alors que les Réunionnaises font déjà partie, avec leurs consœurs d'Outre-mer, des Françaises qui déposent le plus de plaintes pour des violences conjugales ou sexuelles, la hausse a été plus forte en 2020 à La Réunion que dans l'Hexagone. Ainsi, 3,1 plaintes pour violences intrafamiliales ont été déposées pour 1 000 habitants à La Réunion en 2020, soit 0,2 de plus qu'en 2019, contre 2,0 plaintes dans l'Hexagone (+ 0,1) [SSMSI, 2021]. L'Agenda 2030 a pourtant pour objectif, d'ici à 2030, d'éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles.

professionnelles, l'objectif de l'Agenda 2030 de parvenir à « Zéro inégalité de revenus femmes-hommes à temps de travail et métiers équivalents » paraît très ambitieux. Chez les cadres particulièrement, les femmes perçoivent un salaire horaire inférieur de 19 % à celui des hommes, soit un écart comparable à celui constaté dans l'Hexagone. En revanche, pour les employées, très présentes dans la fonction publique, l'écart n'est plus que de 2 % en leur défaveur. Plus généralement, l'écart de salaire horaire s'accroît avec l'âge : très faible chez les jeunes, il est plus élevé au-delà de 50 ans. Ainsi, le salaire des femmes de 50 ans ou plus est inférieur de 12 % à celui des hommes du même âge.

Les Réunionnaises accèdent maintenant plus souvent aux postes à responsabilités. En 2017, 42 % des cadres sont des femmes, contre 32 % en 1999. La progression est semblable parmi les **postes à hautes responsabilités** : 39 % des dirigeants, professionnels et experts de haut niveau sont des femmes (+ 11 points par rapport à 1999) ► **figure 4**.

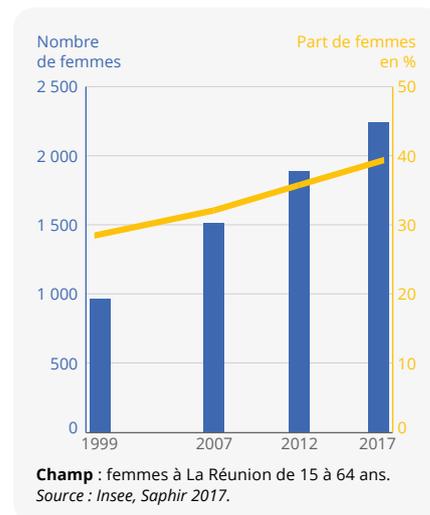
La représentation des femmes en politique s'accroît également beaucoup, conformément à l'application des lois sur la parité depuis les années 2000 : elles sont désormais aussi nombreuses que les hommes parmi les élus des collectivités territoriales. En revanche, encore peu d'entre elles accèdent aux plus hautes fonctions, alors que leur accès sur un pied d'égalité aux fonctions de direction, dans la vie politique, économique et publique

est l'une des cibles de l'Agenda 2030. Ainsi, lors des élections municipales de 2020, seules 4 femmes sont devenues maires d'une des 24 communes de l'île. Cependant, leur nombre était plus faible encore suite aux élections de 2014 ou de 2008 (1 femme élue sur 24) ou de 2001 (aucune femme). De plus, en 2021, les postes de présidence au sein du Département, des cinq communautés d'agglomération et des trois chambres consulaires sont occupés par des hommes, seule la Région ayant une présidente. En revanche, cinq femmes sont députées ou sénatrices pour six hommes.

### Les femmes réussissent mieux à l'école mais diversifient peu leurs parcours

Les femmes réussissent pourtant mieux à l'école : 29 % de celles âgées de 25 à 54 ans détiennent un diplôme supérieur au bac en 2018, contre 24 % des hommes. En 20 ans, la part de diplômés du supérieur a progressé plus vite parmi les femmes (+ 18 points) que parmi les hommes (+ 13 points). Néanmoins, les femmes choisissent encore peu les filières scientifiques, qui peuvent offrir de meilleurs débouchés. Mais leur présence s'y renforce : à la rentrée 2018, 42 % des étudiants en filière « sciences » hors santé à l'Université de La Réunion sont des étudiantes, contre 37 % à la rentrée 2012. Les femmes investissent également les filières santé, notamment en médecine où six étudiantes sur dix sont des femmes.

## ► 4. Nombre et part des femmes occupant des postes de hautes responsabilités



Sur le marché du travail, les débouchés sont aussi plus restreints pour les femmes : la moitié de leurs emplois se répartissent dans 8 familles professionnelles, contre 15 familles pour les hommes. Si les métiers se diversifient un peu par rapport à 2007 (respectivement 7 et 14 familles professionnelles pour les femmes et les hommes), l'écart ne se réduit pas. ●

Aurore Fleuret, Claire Grangé, Insee

Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### ► Définitions

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes en emploi et la population en âge de travailler (15-64 ans).

Les **unités de consommation** (UC) permettent de comparer les niveaux de vie des ménages de tailles et de compositions différentes. Le premier adulte du ménage compte pour 1 UC, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 UC, les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC.

Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'UC. Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage. Le **seuil de pauvreté métropolitain** est fixé à 60 % du niveau de vie médian observé en métropole, soit 1 063 euros par mois et par UC en 2018. Le **taux de pauvreté** correspond à la part des personnes vivant sous ce seuil de pauvreté. L'**intensité de la pauvreté** permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. Elle est mesurée par l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté.

Un **poste à hautes responsabilités** est un poste de dirigeant-e, professionnel-le et expert-e de haut niveau parmi les cadres en emploi. Ces postes sont repérés parmi les cadres en s'appuyant sur les préconisations du rapport du Conseil national de l'information statistique (Cnis) intitulé « **Rénovation de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles** ».

### ► Pour en savoir plus

- **Iedom, Insee**, « 10 ans après la crise de 2007-2008 », *Cerom*, 2019.
- **Ah-Son D.**, « Forte croissance des emplois touristiques entre 2011 et 2018 - Tourisme et emploi à La Réunion », *Insee Analyses La Réunion* n° 52, décembre 2020.
- **Sguin S., Touzet C.**, « L'emploi public de 2011 à 2018 à La Réunion - Forte croissance de l'emploi public, malgré une chute des contrats aidés en fin de période », *Insee Analyses La Réunion* n° 54, février 2021.
- **Besson L.**, « L'économie sociale et solidaire à La Réunion en 2015 - Une sphère dynamique mais fragile », *Insee Analyses La Réunion* n° 39, avril 2019.
- **Grangé C.**, « Encore loin d'une égalité entre les femmes et les hommes », *Insee Flash La Réunion* n° 197, mars 2021.
- **Grangé C.**, « Niveau de vie et pauvreté en 2018 à La Réunion - Le taux de pauvreté reste stable en 2018 à La Réunion », *Insee Flash La Réunion* n° 194, janvier 2021.
- **Ramaye C.**, « Les inégalités de patrimoine à La Réunion en 2015 - La moitié du patrimoine est détenue par 10 % des Réunionnais », *Insee Analyses La Réunion* n° 38, février 2019.
- **Chaussy C., Merceron S.**, « Enquête Budget des familles 2017 à La Réunion - Plus d'un tiers des dépenses pré-engagées pour une majorité de ménages », *Insee Analyses La Réunion* n° 47, septembre 2020.
- **Grangé C.**, « Technologies de l'information et de la communication - Une fracture générationnelle plus précoce et plus prononcée à La Réunion », *Insee Analyses La Réunion* n° 41, juin 2019.

